

# Le Siècle à Venir

## Pourquoi tant de maladies?

Que ne ferait-on pas lorsqu'on est frappé par la maladie? Si notre vie est en jeu, nous sommes alors disposés à subir à peu près tous les traitements prescrits, parfois même des traitements qui sont très pénibles à supporter. C'est une réaction humaine normale, nous avons un instinct de préservation de la vie qui est très puissant.

Lorsque le constructeur américain, Henri Ford, fabriqua ses premières voitures, celles-ci étaient livrées avec un carnet d'instructions expliquant le type de carburant et de lubrifiants à utiliser pour éviter les pannes et prolonger ainsi la vie du véhicule. C'est ce que font tous les constructeurs aussi bien pour les automobiles que pour le matériel de génie civil, les gros appareils ménagers et autres types de matériel.

Les industries diététique et pharmaceutique sont très diversifiées. Il existe tant de régimes et de médicaments pour prévenir ou traiter les maladies. Chaque médicament est accompagné de sa posologie. Nous trouvons tout cela normal. Mais nous oublions que Dieu, qui a créé l'homme, lui a légué un livre d'instructions pour qu'il reste en bonne santé et évite la plupart des maladies. Dieu lui expliqua, aussi, comment prendre soin de son corps, etc.

Bien que Dieu ait déterminé ce qui peut servir de nourriture, l'homme mange sans se soucier de ce qui lui convient ou pas, jusqu'au moment où la maladie le frappe. Selon les régions où les gens habitent, ils mangent des rats, des souris, des serpents, des fourmis, des larves, des chats, des chiens.

Dernièrement, nous lisons qu'au Cambodge on vend au bord de la route de grosses araignées embrochées, il suffit de les griller avant de les déguster. Pensez-vous que toute chair animale soit propre à la consommation? Lorsqu'on donne une alimentation qui ne convient pas aux herbivores, on connaît les conséquences qui s'en suivent, telle la maladie des vaches folles qui défraye régulièrement la chronique.

Après la création de l'homme et de la femme, Dieu ne les a pas abandonnés, Il a pris soin d'eux. Adam et Eve avaient été créés à l'état d'adultes, ils avaient l'intelligence mais ne possédaient pas l'expérience, car ils n'avaient pas bénéficié d'une enfance et d'une adolescence au cours desquelles ils auraient vu préparer la nourriture et tant d'autres choses que nous avons connues et que nous répétons sans réfléchir, par simple habitude. Dieu dut leur expliquer ce qu'ils pouvaient manger, la manière de préparer les aliments, de faire du feu, leur enseigner l'hygiène, etc. Il ne s'agit pas ici de suppositions, mais de la logique même basée sur le récit de la Genèse. Lorsque Dieu chassa le premier couple du jardin d'Eden, Il leur fit des habits de peau. A moins qu'Il ne l'eut fait avant, c'était l'occasion pour Dieu de leur montrer comment tuer un animal, le dépouiller, le découper et le cuire. L'Ecriture est implicite: le premier couple dut recevoir un enseignement même sur les choses primaires.

Certains pensent que l'homme a été créé pour ne pas manger de viande. Ils appuient leur affirmation sur le passage biblique suivant: "Et Dieu dit: Voici, je vous donne toute herbe portant de la semence et qui est à la surface de toute la terre, et tout arbre ayant en lui du fruit d'arbre et portant de la semence: ce sera votre nourriture" (Gen. 1:29).

Parmi les herbes qui portent des semences, nous trouvons la belladone, la ciguë et la jusquiame qui sont des plantes vénéneuses que nous devons absolument éviter. Ce verset ne les mentionne pas et s'il ne parle pas de la chair animale, cela ne signifie pas qu'elle était exclue de l'alimentation d'Adam. Le livre de la Genèse est un récit condensé qui doit être vu dans son ensemble.

S'il n'est pas fait mention des céréales ou du pain ici, cela ne signifie pas qu'Adam n'en mangeait pas, nous en trouvons la confirmation dans le passage suivant: "(...) le sol sera maudit à cause de toi. C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie, il te produira des épines et des ronces, et tu mangeras de l'herbe des champs. C'est à la sueur de ton visage [selon l'original: de ton corps] que tu mangeras du pain" (Gen. 3:17-19). Si Adam voulait encore manger du pain, il devait peiner, travailler le sol qui étant maudit, allait produire épines et ronces, ce qui n'était pas le cas auparavant.

On peut supposer que le troupeau d'Abel ne pouvait pas avoir sa raison d'être dans le lait et le fromage seulement, car c'est à la suite de l'enseignement donné à Adam qu'Abel put faire une offrande des premiers-nés de son troupeau plus tard. La loi sur les animaux purs et impurs existait déjà, car Dieu n'aurait pas admis l'offrande d'un animal impur. Par conséquent, Adam devait savoir ce qui est comestible et ce qui est impropre à la consommation.

Cette loi était toujours en vigueur avant le déluge, c'est ce qu'explique la recommandation faite à Noé: "De tout ce qui vit, de toute chair, tu feras entrer dans l'arche deux de chaque espèce, pour les conserver en vie avec toi: il y aura un mâle et une femelle. Des oiseaux selon leur espèce, du bétail selon son espèce, et de tous les reptiles de la terre selon leur espèce, deux de chaque espèce viendront vers toi, pour que tu leur conserves la vie. Et toi, prends de tous les aliments que l'on mange, et fais-en une provision auprès de toi, afin qu'ils te servent de nourriture ainsi qu'à eux" (Gen. 6:19-21). Il n'était donc pas question de tuer et de manger ces animaux, ils devaient rester en vie et être nourris. Noé devait donc faire entrer dans l'arche la nourriture destinée à sa famille, ainsi que celle destinée aux animaux. Dieu ajoute: "Tu prendras auprès de toi sept couples de tous les animaux purs, le mâle et sa femelle; une paire des animaux qui ne sont pas purs, le mâle et sa femelle" (Gen. 7:2). En mentionnant les animaux purs et impurs, Dieu montre que cette loi existait déjà avant le déluge et que Noé la connaissait. Il mangeait donc de la viande.

En demandant à Noé de prendre dans l'arche sept couples de tous les animaux purs de chaque espèce contre un seul couple des animaux impurs, il est indubitable que les couples supplémentaires devaient servir de nourriture pour Noé et les siens; de plus, Noé puisa parmi ceux-ci de quoi offrir des holocaustes. La Bible révèle que: "Noé bâtit un autel à l'Eternel; il prit de toutes les bêtes pures et de tous les oiseaux purs, et il offrit des holocaustes sur l'autel" (Gen. 8:20).

Les animaux ont été créés avant la création du premier homme. Ensuite, Dieu les fit défiler devant Adam pour qu'il leur donne un nom. Il est plus que probable que, c'est à ce moment-là, que l'Eternel expliqua comment reconnaître ce qui est bon pour la consommation et ce qui ne l'est pas. Certains partent du principe que la mort du Christ a mis fin à cette loi de la santé

qui est détaillée dans les livres du Lévitique et du Deutéronome. Mais la mort du Christ n'a apporté aucun changement à la chair des animaux pas plus qu'au système digestif de l'homme.

Adam avait reçu des instructions orales, mais la toute première trace écrite destinée à l'homme, et nous disons bien écrite, donc destinée à être préservée pour les générations futures, fut rédigée par Moïse sous la dictée de l'Eternel et nous y trouvons les instructions alimentaires. Il s'agit d'une loi de la santé. Ce n'est pas une loi cérémonielle, ni un rituel. Elle n'a rien à voir avec les sacrifices, bien que l'on ne pouvait pas offrir en sacrifice des animaux impurs. C'est une loi fondamentale ayant pour but d'éduquer l'homme sur la nourriture qu'il peut consommer.

Lisons cette loi de la santé que l'Eternel répéta à Moïse et à Aaron: "Voici les animaux dont vous mangerez parmi toutes les bêtes qui sont sur la terre. Vous mangerez de tout animal qui a la corne fendue, le pied fourché, et qui rumine. Mais vous ne mangerez pas de ceux qui ruminent seulement, ou qui ont la corne fendue seulement (...). Vous ne mangerez pas le lièvre, qui rumine, mais qui n'a pas la corne fendue: Vous le regarderez comme impur. Vous ne mangerez pas le porc, qui a la corne fendue et le pied fourché, mais qui ne rumine pas: vous le regarderez comme impur" (Lév. 11:1-7). La traduction du Rabbinat français rend le mot "impur" par "immonde". En parlant du lièvre, ce passage déclare qu'il "rumine", mais ce mot est traduit de l'hébreu "ALAH" qui évoque aussi un mouvement des lèvres. Nous constatons que tous les mammifères qui n'ont pas le pied fourché et le sabot du pied fendu et qui, en plus, ne ruminent pas ne sont pas propres à la consommation.

La vache a le sabot du pied fendu et fourché, elle rumine. Elle est donc propre à la consommation. C'est aussi le cas du veau, du mouton, de la chèvre, du mouflon, du daim, du cerf, du chevreuil, de l'élan, de l'antilope, du buffle, du bison et de la girafe. Le porc a, lui aussi, le sabot fendu et fourché, mais il ne rumine pas. Il est donc impropre à la consommation, tout comme le sanglier. Le cheval n'a pas le sabot fendu et il ne rumine pas, il est donc impropre à la consommation, ainsi que le mulet, l'âne et le zèbre. Le lapin, le lièvre, l'ours n'ont pas de sabot mais des griffes, ils ne peuvent donc pas être consommés par l'homme, tout comme l'écureuil, le rat et la tortue.

L'Eternel poursuit en disant: "Voici les animaux dont vous mangerez parmi tous ceux qui sont dans les eaux. Vous mangerez de tous ceux qui ont des nageoires et des écailles, et qui sont dans les eaux, soit dans les mers, soit dans les rivières (...). Vous aurez en abomination tous ceux qui, dans les eaux, n'ont pas des nageoires et des écailles" (Lév. 11:9-12). Tous les poissons qui n'ont pas le corps recouvert d'écailles doivent donc être éliminés de notre alimentation. C'est le cas de l'anguille, de l'espadon, de l'esturgeon, de la lotte, du loup de mer, de la raie, du turbot qui ont une peau mais pas d'écailles. Si l'on veut se plier à cette loi de la santé, il faut éliminer aussi tous les crustacés (homard, langouste, crabe, crevette et écrevisse) ainsi que tous les coquillages comme les moules, les huîtres, les caricoles, les coquilles Saint-Jacques, etc., sans oublier les oursins, la seiche, le calmar.

Les instructions divines pour préserver la santé ajoutent: "Voici, parmi les oiseaux, ceux que vous aurez en abomination, et dont on ne mangera pas: l'aigle (...); le corbeau et toutes ses espèces; l'autruche, le hibou, la mouette (...), le cygne (...)" (Lév. 11:13-19). La description des oiseaux impurs révèle que l'oiseau comestible ne peut pas être un oiseau de proie. S'il attrape sa nourriture en vol, il doit l'amener au sol avant de l'avalier, avoir un doigt médian allongé et un doigt postérieur. Lorsqu'il se pose, ses doigts antérieurs doivent se trouver d'un côté de la branche et le doigt postérieur de l'autre, il doit encore posséder un jabot et son

gésier doit être muni d'un revêtement intérieur facilement détachable. C'est le cas de la poule, du canard, de l'oie, de la dinde, de la caille, de la perdrix, du faisan, de la pintade, du grand tétaras, du pigeon, du ramier, etc. Tous ces oiseaux conviennent à la nourriture de l'homme.

Le mot "cygne" est traduit de l'hébreu "TINSHEMETH" qui aurait dut être repris comme "oiseau pourpre" ou, à la rigueur, "ibis". Il s'agit d'un oiseau aquatique, le porphyrion ou poule d'eau pourpre, dont la taille atteint celle du canard commun. Le cygne, lui, est un oiseau pur.

L'Eternel ajoute: "Voici, parmi les animaux qui rampent sur la terre, ceux que vous regarderez comme impurs (...)" (Lev. 11:29-30). Nous y trouvons la grenouille, la tortue, le limaçon et ceci est valable également pour les escargots et les serpents qui devraient être éliminés de notre table. Si vous examinez tout ce chapitre ainsi que le cinquième chapitre du livre du Deutéronome, vous constaterez qu'il est permis de manger certaines sortes de sauterelles.

Notre première réaction est de conclure qu'il ne reste plus grand chose à manger. Détrompez-vous, il suffit de changer nos habitudes et nous constatons alors que, lentement mais sûrement, bien des maladies s'éloignent.

#### CONFIRMATION MEDICALE

Un bébé met en bouche ce qui est à la portée de sa main. Il met en bouche ce qu'il arrive à saisir avec ses menottes. Combien de fois les parents ne doivent-ils pas intervenir pour retirer de la bouche de l'enfant ce qui s'y trouve? On pourrait se demander si l'adulte est vraiment plus sage, plus raisonnable, car la plupart des adultes semblent convaincus que tout ce qui peut entrer dans la bouche est automatiquement comestible.

La seule différence entre l'enfant et l'adulte est que l'enfant met en bouche n'importe quoi, tandis que l'adulte n'y met que ce qui a bon goût et ce qui flatte ses papilles gustatives, ainsi il décide que c'est bon pour son estomac, pour son corps. Cependant, il ne vous viendrait pas à l'idée de mettre n'importe quoi dans le réservoir de votre voiture. Notre estomac est le réservoir de notre corps et pourtant nous y mettons n'importe quoi.

Le corps humain est magnifiquement construit, c'est une merveille jusque dans les moindres détails. Il a été conçu, planifié et créé par le Maître architecte qui a fait les cieux et la terre ainsi que toutes les merveilles qui existent sur terre. Notre corps est un organisme délicat qui a besoin de recevoir la nourriture qui a été spécialement conçue pour lui, afin d'y puiser force et énergie.

Nous avons examiné la loi de la santé dictée par Dieu. En effet, Dieu explique comment reconnaître les animaux qui conviennent à la consommation de l'homme et ceux qui ne lui conviennent pas. Malgré cela, l'homme veut ingurgiter ce qui lui plaît, il s'étonne ensuite d'être malade, de souffrir, d'avoir de la fièvre, d'être parfois empoisonné ou en danger de mort.

Nous ne mangeons pas toutes les plantes qui poussent sur terre, nous ne mangeons pas tous les champignons non plus. Certaines plantes contiennent du poison, de même certains champignons sont vénéneux. Mais il existe plusieurs sortes de poison. Certains sont rapides, ils peuvent tuer en quelques minutes, en quelques heures ou en quelques jours; d'autres, par

contre, peuvent mettre des années, des dizaines d'années avant de tuer, mais le corps en souffre et c'est le cas des viandes que Dieu déclare impures à la consommation de l'homme.

Certains diront: "S'il y a des animaux qui ne conviennent pas à notre alimentation, comme le porc, le cheval, le lapin, pourquoi Dieu les a-t-Il créés?" Dans cette optique, on pourrait tout aussi bien poser la question suivante: Si tous les champignons ne peuvent être mangés, pourquoi Dieu a-t-Il créé ceux qui sont vénéneux? Tout a été créé dans un but précis, mais toute plante et tout animal n'ont pas été créés pour servir de nourriture à l'homme.

La loi relative aux animaux purs et impurs, loi qui est relative à notre alimentation, existait dès le commencement, elle était en vigueur à l'époque du déluge, elle l'est toujours de nos jours, elle n'a été ni abolie, ni écartée lors de la crucifixion du Christ, car il ne s'agit ni d'une loi cérémonielle, ni d'un rituel, ni d'un sacrifice. C'est une loi fondamentale pour que l'homme vive en bonne santé. Si l'homme transgresse cette loi, il encoure la maladie, les souffrances.

Le porc, le jambon, le bacon, la charcuterie fabriquée à base de porc, le saindoux, tout cela ne devrait pas être consommé par l'homme, si nous voulons faire la volonté de Dieu. Il en est de même pour les huîtres, les moules, les coquillages et les crustacés. Pourquoi, alors, Dieu a-t-Il créé ces animaux? Parce qu'ils jouent un rôle important dans l'équilibre de la nature.

Qu'en est-il des moules? "Comme tous les coquillages bivalves, les moules sont de véritables filtres (...). On a calculé qu'une moule fait passer entre ses valves soixante-dix litres d'eau par jour et précipite dans le même temps deux grammes d'argile, ce qui est deux fois plus que la quantité agglutinée et rejetée par une huître portugaise du même âge. De l'eau trouble où l'on a mis des moules vivantes s'éclaircit en quelques heures." Ce qui précède est tiré de la page 106 de *La Vie des Animaux*, écrit par Léon Bertin et publié par la librairie Larousse. On peut donc comprendre que la moule est un filtre, son rôle est de purifier, de clarifier l'eau et, ce faisant, elle accumule les toxines.

Au sujet des huîtres, ce même livre écrit à la page 141: "Avant l'expédition, les huîtres doivent être mises pendant quelques jours dans des bassins d'eau pure où elles dégorgent." L'huître est donc également un filtre, mais sa filtration est moins importante que celle de la moule. Cependant, l'une comme l'autre se chargent de toxines.

Au sujet du porc, ce même livre déclare à la page 106: "(...) la trichine est effectivement un parasite monoxène et permanent. Toutefois, son cas se complique du fait que l'homme peut lui-même contracter la trichinose en absorbant les larves d'une viande de porc insuffisamment cuite. Dans ce cas, la trichine passe par deux hôtes consécutifs: un hôte intermédiaire qui est le porc et un hôte définitif qui est l'homme (...). Il faut ajouter que les trichines de l'homme se comportent exactement comme celles du porc et produisent des larves qui s'enkystent dans les muscles. La trichinose humaine devient alors particulièrement grave en raison des toxines déversées dans l'organisme. Souvent la mort survient entre la troisième et la sixième semaine après l'infection. C'est peut-être à cause de ce pronostic fatal que l'usage du porc, animal malsain, susceptible de propager à la fois la trichine et le ténia, est interdit par les religions juive et musulmane."

Ne perdons pas de vue que, lorsqu'un animal crève dans la forêt, les sangliers se chargent de sa carcasse, si une poule crève à la ferme et s'il en a l'occasion, le porc se chargera de sa dépouille. Le porc est un charognard, il débarrasse la terre des dépouilles des animaux. Voilà sa véritable raison d'être.

Dans le livre intitulé Paysage et Nature en Afrique, publié par les collections Life, nous pouvons lire à la page 102: "Quand une bête est tuée, une horde de nécrophages entoure la carcasse, tournant autour jusqu'à ce que le prédateur soit rassasié ou ne puisse plus supporter leur manège. Les premières à manger sont les hyènes hargneuses et les petits chacals si vifs qu'ils saisissent rapidement quelques lambeaux en évitant de se faire broyer au passage par les terribles mâchoires des hyènes. Puis viennent les vautours enfonçant la tête dans la carcasse pour arracher avec leur bec les entrailles décomposées. Si répugnantes que puissent paraître leurs moeurs, ces nécrophages rendent un service inestimable en débarrassant la savane de toute charogne."

Au cours de leur chasse, les carnassiers s'attaquent aux animaux les plus faibles, voire même malades parce que plus faciles à rattraper. Ce faisant, les éléments les plus vigoureux des troupeaux se reproduisent. Les hyènes, les chacals, les vautours sont les éboueurs de la terre, ils éliminent les charognes qui peuvent être causes d'épidémies.

Passons aux crevettes, écrevisses, homards, langoustes, crabes, etc. Ils se nourrissent de matières animale et végétale en putréfaction. Nous trouvons donc ici les charognards des mers et des rivières et, en se nourrissant ainsi, ils accumulent quantité de toxines dans leur corps.

Le cheval a sans doute été créé pour aider l'homme, soit pour le porter ou pour tirer des charges. Vous pouvez avoir la certitude que tout ce qui existe l'a été dans un but bien déterminé. Si vous faites disparaître certains animaux, certains insectes, vous rompez l'équilibre écologique établi par Dieu. Ce que Dieu a créé a sa raison d'être, mais tout animal n'est pas destiné à la nourriture de l'homme.

Dans un rapport de près de vingt pages qui a été rédigé par le professeur Recheweg, rapport publié en 1983 par la revue médicale américaine Biological Therapy, Volume 1, n° 2, nous vous lisons quelques extraits: "Au cours de la deuxième guerre mondiale, le nombre des soldats allemands malades qui se trouvaient en Afrique du Nord (pays musulmans dont la religion interdit la consommation du porc), devint de plus en plus important. Ils souffraient d'abcès à la partie inférieure de la jambe, appelés 'ulcères tropicaux'. Toutes les formes possibles de traitements (...) furent déployées sans résultats positifs. On pensa que ces ulcères pouvaient avoir une relation avec les habitudes alimentaires des soldats étant donné que les indigènes, eux, ne montraient aucun symptôme de la maladie. Les rations des soldats furent alors basées sur un régime exempt de porc (...) il en résulta une amélioration immédiate du syndrome de l'ulcère de la jambe."

Après avoir fait remarquer que, pendant la dernière guerre, même la viande de porc était rare, le professeur ajoute: "Que pendant cette période: il fut à peine question d'appendicites et il n'y eut aucun problème de vésicule biliaire, excepté chez les rares privilégiés du marché noir qui parvenaient à s'approvisionner en porc. De même, le rhumatisme, les hernies discales et les affections similaires furent complètement inconnues. Ce fut vrai également pour les affections cardiaques, la sclérose et l'hypertension.

En 1948, aussitôt après les réformes monétaires, les produits alimentaires issus du porc, comme le jambon, le lard, etc., redevinrent rapidement disponibles et le tableau de santé de la population allemande se transforma complètement. Appendicites, troubles hépatiques, éruptions cutanées telles que pyodermites, impétigos, furoncles, abcès sudoripares devinrent choses courantes (...). En même temps, l'accroissement des cas de cancer fut particulièrement

effrayant. Un grand nombre de patients de 60 à 70 ans qui avaient été jusqu'alors en excellente santé, souffrirent subitement de troubles digestifs dus au cancer de l'oesophage, de l'estomac ou des intestins (...) à l'origine de toutes ces maladies, il y a des toxines.

Au fil des ans, on découvrit que beaucoup d'autres maladies telles que l'arthrite et l'arthrose étaient dans une large mesure provoquées par la consommation de viande porcine. Les personnes qui consomment du jambon, spécialement les femmes, sont l'objet de déformations irrégulières dans les régions de la croupe et des hanches, sans toutefois réaliser que le jambon en est la cause.

Un autre facteur toxique très important du porc est le virus de l'influenza qui, selon Shope (professeur à l'institut de Londres pour les recherches virales) reste virulent dans les poumons du porc. Le porc étant employé dans les saucisses, hot dog, etc., ces organismes sont toujours présents dans ces produits transmettant ainsi le virus grippal par ingestion (...). Lorsqu'une épidémie grippale frappe, elle semble être exclusivement provoquée par une contamination aérienne, mais en réalité, elle est partiellement due au virus absorbé lors de consommation porcine (...). Il faut remarquer que les épidémies de grippe sont pratiquement inconnues dans les pays musulmans où le porc n'est pas consommé. Il faudrait aussi remarquer que certaines épidémies de grippe peuvent provenir de la consommation de viande chevaline qui, elle aussi, peut être contaminée par un virus grippal.

Les porcs ne vivent pas vieux en raison, tout d'abord, de leur âge biologique qui est limité à plusieurs années. De plus, ils ne peuvent vivre au-delà de six ans comme reproducteurs, car dès lors des signes de cancer sont inévitables."

Ensuite le professeur Reckeweg rend le porc responsable du stress, de l'ulcère à la jambe, du cancer du sein. Il ajoute: "On raconte aussi fréquemment l'histoire du 'paysan rayonnant de santé' qui, malgré sa grande consommation de porc, n'est jamais malade. Une enquête scientifique, réalisée sur plusieurs années, a clairement prouvé qu'il ne s'agit que d'une bonne blague. Cette enquête prouve au contraire que les populations rurales, en dépit de leur 'bonne mine', ne sont pas des privilégiés de la santé bien au contraire et cela est dû de toute évidence à leur consommation chronique et continue de porc."

Bien souvent, lorsque quelqu'un est malade et fiévreux, on lui conseille de ne plus manger du porc, du cheval ou des crustacés. Pourquoi cette interdiction? Et pourquoi la lève-t-on dès que le patient est guéri? Pensez-y!

## UNE VISION NE CONCERNANT PAS LA NOURRITURE

Jusqu'à présent, en examinant les Ecritures, nous avons vu que Dieu n'a pas laissé l'homme sans instruction dans le domaine alimentaire. Dieu a établi des lois de la santé toujours valables aujourd'hui. Nous avons parcouru très succinctement un rapport médical publié par une grande revue américaine. Ce rapport explique que la chair des animaux que Dieu a déclaré "impurs" contient des toxines qui, inmanquablement, sont transmises à l'homme qui en consomme. Ces toxines l'empoisonnent, provoquant des ulcères, des angines, l'appendicite, l'impétigo, des furoncles et diverses autres maladies comme l'arthrite, l'arthrose, le cancer, l'infarctus myocardite, etc. Par contre, les ruminants, qui peuvent être consommés, possèdent un estomac composé de plusieurs poches, dans lesquelles passent successivement les aliments avant de parvenir aux intestins. Les toxines ne s'accumulent donc pas dans leur chair, mais elles sont éliminées.

De nombreux prédicateurs, qui ne veulent pas admettre que: "Toute Ecriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire" (II Tim. 3:16), rejettent l'Ancien Testament et ferment aussi les yeux sur les différents passages du Nouveau Testament qui confirment que toute viande impure doit être écartée du régime alimentaire de l'homme. Pour se donner raison, ils tirent ces passages de leur contexte et leur font dire ce qu'ils ne disent absolument pas.

Lorsque vous examinez les instructions divines qui se situent dans le onzième chapitre du livre du Lévitique, vous constaterez que Dieu donne l'ordre de manger de la viande. Il dit: "Voici les animaux dont vous mangerez (...)". Dans sa traduction, André Chouraqui écrit: "Voici l'animal que vous mangerez (...)". En répétant cette loi dans le quatorzième chapitre du livre du Deutéronome, Moïse écrit: "Voici les animaux que vous mangerez (...)". Au sujet des poissons "purs", la Bible ajoute: "Vous mangerez de tous ceux qui ont des écailles et des nageoires (...)". André Chouraqui traduit: "Vous mangerez ceci parmi tout ce qui est dans les eaux: tout ce qui a nageoire et écaille dans les eaux, dans les mers et dans les fleuves, vous en mangerez."

Nous voyons que le végétalisme, qui exclut toute alimentation ne provenant pas du règne végétal, n'est pas conforme à la Parole de Dieu.

Faut-il ou non manger de la chair animale? L'homme a besoin de protéines animales et de certains acides aminés qui ne se trouvent que dans la chair des animaux. Quelqu'un qui ne mange ni viande ni poisson est physiquement plus faible qu'une personne qui en mange et ses capacités mentales sont diminuées. L'homme a besoin de protéines animales et de certains acides aminés qui ne se trouvent que dans la chair des animaux et des poissons.

Faut-il ou non manger de la chair animale? Lorsque l'Eternel Se présenta à Abraham parmi les chênes de Mamré, Abraham fit préparer un veau tendre (Gen. 18:1, 7-8). Les sacrificateurs mangeaient les viandes du sacrifice de culpabilité et du sacrifice d'expiation (Lév. 7:5-7). Alors que le peuple d'Israël se trouvait dans le désert, Dieu lui donna des cailles et si certains furent malades et en moururent, c'est parce qu'ils se goinfrèrent. En effet, le récit biblique raconte qu'ils mangèrent avec tant de convoitise qu'ils ne prirent pas la peine de mâcher (Nomb. 11:31-33). Dans le Nouveau Testament, il est question du veau gras que l'on tue pour fêter le retour du fils prodigue (Luc 15:23). Jésus Lui-même a mangé l'agneau pascal avec Ses disciples. Il a multiplié les pains, mais aussi les poissons.

Paul, citant les doctrines de démons, mentionne ceux qui prescrivent: "(...) de s'abstenir d'aliments que Dieu a créés pour qu'ils soient pris avec actions de grâces, par ceux qui sont fidèles et qui ont connu la vérité". Et Paul ajoute: "Car tout ce que Dieu a créé est bon, et rien ne doit être rejeté, pourvu qu'on le prenne avec actions de grâces, parce que tout est sanctifié par la parole de Dieu et par la prière" (I Tim. 4:3-5). Pouvons-nous demander à Dieu de bénir une nourriture qu'Il a déclarée "impure"? Non, vous devez bien vous rendre compte que nous ne pouvons pas demander à Dieu de sanctifier ce qu'Il considère comme abominable pour la nourriture de l'homme, puisqu'Il nous ordonne de n'en point manger. En fait, toute viande en provenance d'animaux impurs ne doit pas être considérée comme étant de la nourriture.

Ceux qui ne veulent pas se conformer à la volonté de Dieu prennent comme excuse le passage suivant en le tirant hors de son contexte: "Mangez de tout ce qui se vend au marché, sans vous enquérir de rien pour motif de conscience" (I Cor. 10:25). Ne citer que ce seul

verset démontre une mauvaise compréhension des Ecritures ou un désir de rejeter ce que l'apôtre Paul écrit aux Corinthiens. Dans sa première lettre à l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, Paul répond à diverses questions qui lui ont été transmises. Il leur dit: "Pour ce qui est donc de manger des viandes sacrifiées aux idoles, nous savons qu'il n'y a point d'idole dans le monde [l'idole n'est pas Dieu] et qu'il n'y a qu'un seul Dieu (...). Mais cette connaissance n'est pas chez tous. Quelques-uns, d'après la manière dont ils envisagent encore l'idole, mangent de ces viandes comme étant sacrifiées aux idoles, et leur conscience, qui est faible, en est souillée. Ce n'est pas un aliment qui nous rapproche de Dieu: si nous en mangeons [si nous mangeons des viandes sacrifiées aux idoles], nous n'avons rien de plus; si nous n'en mangeons pas, nous n'avons rien de moins [autrement dit qu'elles aient été sacrifiées aux idoles ou non qu'importe, puisque l'idole n'est rien]. Prenez garde, toutefois, que votre liberté ne devienne une pierre d'achoppement pour les faibles. Car, si quelqu'un te voit, toi qui as de la connaissance [qui sait qu'une idole n'est rien], assis à table dans un temple d'idoles [il y avait sous le temple ou à côté de celui-ci, une boucherie où l'on vendait ces viandes ainsi qu'un restaurant où on pouvait les consommer], sa conscience, à lui qui est faible, ne le portera-t-elle pas à manger des viandes sacrifiées aux idoles? (...). C'est pourquoi, si un aliment [mais une viande sacrifiée aux idoles] scandalise mon frère, je ne mangerai jamais de viande [sacrifiée aux idoles], afin de ne pas scandaliser mon frère" (I Cor. 8:1-13).

Partant de l'idée de scandaliser un frère, Paul ouvre une parenthèse pour aborder les critiques faites à son égard et y répondre. Il ferme cette parenthèse et poursuit sur le sujet des viandes sacrifiées aux idoles: "C'est pourquoi, mes bien-aimés, fuyez l'idolâtrie [oubliez les idoles, n'y pensez plus et ne vous en inquiétez plus]. Que dis-je donc? Que la viande sacrifiée aux idoles est quelque chose, ou qu'une idole est quelque chose? Nullement! Je dis que ce qu'on sacrifie, on le sacrifie à des démons, et non à Dieu (...). Mangez de tout ce qui se vend au marché, sans vous enquérir de rien pour motif de conscience (...)." Il est encore et toujours question de ce qui est sacrifié aux idoles, mais il ne peut s'agir que de viandes pures, car Paul avait une connaissance exacte de la loi, ayant été instruit aux pieds de Gamaliel; il savait donc ce qu'Esaië avait écrit: "(...) ceux que tuera l'Eternel seront en grand nombre. Ceux (...) qui mangent de la chair de porc, des choses abominables [tout ce qui est impur] et des souris" (Es. 66:16-17). Paul savait donc ce qui doit être considéré comme nourriture et ce qui ne l'est pas.

Paul poursuit: "Mais si quelqu'un vous dit: Ceci a été offert en sacrifice! n'en mangez pas, à cause de celui qui a donné l'avertissement, et à cause de la conscience. Je parle ici, non de votre conscience, mais de celle de l'autre. Pourquoi, en effet, ma liberté [sa liberté de consommer de la viande offerte en sacrifice aux idoles] serait-elle jugée par une conscience étrangère? Si je mange avec actions de grâces, pourquoi serais-je blâmé au sujet d'une chose dont je rends grâces?"

Il est question de rendre grâces de la nourriture. Les animaux dont la chair est impure n'entrent pas dans cette catégorie. Ils ne sont pas considérés comme nourriture. Paul ajoute: "Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu [et donc conformément à la volonté de Dieu]" (I Cor. 10:14-31).

Ce passage des Ecritures n'ouvre pas la porte à la consommation de n'importe quelle chair animale; si c'était le cas, pourquoi ne pas manger également toutes ces plantes et ces champignons vénéneux qui existent de par le monde? Il suffirait de demander à Dieu de les bénir et on pourrait alors s'en nourrir. Mais vous savez bien qu'il n'en est pas question. Alors, pourquoi vouloir considérer la chair des animaux impurs comme étant comestible? Cela ne

tient pas debout! C'est Satan qui pousse l'humanité à s'opposer aux instructions divines et à faire le contraire de ce que Dieu ordonne. Qui allez-vous croire? En qui allez-vous placer votre confiance?

Beaucoup de personnes sont confuses quant à la signification du quatorzième chapitre de l'épître aux Romains. Beaucoup se servent de ce chapitre pour essayer de prouver que la loi interdisant la consommation de chair provenant d'animaux impurs est abolie. Examinons donc ce que Paul a écrit.

"Faites accueil à celui qui est faible dans la foi, et ne discutez pas sur les opinions. Tel croit pouvoir manger de tout: tel autre, qui est faible, ne mange que des légumes. Que celui qui mange [de tout] ne méprise point celui qui ne mange pas [de tout] et que celui qui ne mange pas [de tout] ne juge point celui qui mange [de tout], car Dieu l'a accueilli (...). Tel fait une distinction entre les jours, tel autre les estime tous égaux. Que chacun ait en son esprit une pleine conviction" (Rom. 14:1-5).

Il y avait donc à Rome des personnes récemment converties qui étaient encore faibles dans la foi. Nous voyons ici deux catégories de chrétiens: ceux qui mangeaient de tout et ceux qui certains jours ne mangeaient que des légumes. Un certain mépris s'était installé entre les deux groupes. Ceux qui mangeaient de la viande sans se soucier des jours avaient un certain mépris pour ceux qui ne mangeaient pas de viande certains jours et vice-versa.

Remarquez que Paul ne dit pas que Dieu fait une distinction entre les jours ou qu'Il les estime tous égaux. Il est question, dans ce passage, non de ce que Dieu pense mais de ce que ces gens pensaient. En écrivant "Que chacun ait en son esprit une pleine conviction", Paul ne donne pas licence de croire ce que l'on veut, car il est écrit: "Ne t'appuies pas sur ta sagesse" (Prov. 3:5).

Paul poursuit: "Celui qui distingue entre les jours agit ainsi pour le Seigneur". Par cette phrase, nous apprenons qu'il y avait, parmi les chrétiens, des personnes qui ne mangeaient pas de viande certains jours, elles se contentaient de légumes; tout comme à notre époque, il y en a qui se refusent à manger de la viande le vendredi. "Celui qui mange [de tout], c'est pour le Seigneur qu'il mange [de tout], car il rend grâces à Dieu; celui qui ne mange pas [de tout], c'est pour le Seigneur qu'il ne mange pas [de tout], et il rend grâces à Dieu" (Rom. 14:6). Il ne peut être question de rendre grâces, de demander à Dieu de bénir une viande qu'Il considère comme étant abominable pour la consommation de l'homme. Le nouveau converti, lui, dans sa faiblesse momentanée par suite d'anciennes convictions religieuses, veut s'abstenir de viande certains jours. Il croit plaire encore à Dieu en ne mangeant pas de tout et, lui aussi, rend grâces mais des légumes uniquement.

Paul ajoute: "Je sais et je suis persuadé par le Seigneur Jésus que rien n'est impur en soi, et qu'une chose n'est impure que pour celui qui la croit impure" (Rom. 14:14). Dans ce verset, Paul utilise le mot grec "KOINOS" signifiant: profané, souillé, pollué par un mauvais usage, par exemple par une idole. Il n'utilise pas le mot grec "AKATHARTOS", ce dernier mot étant utilisé pour la chair impure, comme c'est le cas dans Actes 10:14. Rien n'est impur certains jours de la semaine pour redevenir pur les autres jours.

"A la vérité toutes choses sont pures [toute nourriture, tout ce que Dieu a défini comme étant de la nourriture]; mais il est mal à l'homme, quand il mange, de devenir une pierre d'achoppement. Il est bien de ne pas manger de viande, de ne pas boire de vin, et de s'abstenir

de ce qui peut être pour ton frère une occasion de chute, de scandale ou de faiblesse" (Rom. 14:20-21).

Quels sont ceux que l'apôtre Paul considère comme ses frères? Il répond en écrivant: "Ignorez-vous, frères, — car je parle à des gens qui connaissent la loi, — que la loi exerce son pouvoir sur l'homme aussi longtemps qu'il vit?" (Rom. 7:1). Ses frères sont donc ceux qui connaissent la loi, qui la pratiquent, y compris ce qui se rapporte à ce qui peut être considéré comme étant comestible et ce qui ne l'est pas.

En prenant la peine d'examiner le contexte des versets, tout devient clair.

## POUVONS-NOUS MANGER N'IMPORTE QUOI?

Au chevet d'un monsieur d'une cinquantaine d'années, atteint d'un cancer, ayant connaissance des lois de la santé qui sont dans la Bible, conscient de son état, il nous a dit les larmes aux yeux: "Si je pouvais recommencer ma vie...!" Il savait qu'il avait vécu en transgressant ces lois et qu'il en payait les conséquences, il le reconnaissait ouvertement, mais c'était trop tard. Il est malheureusement décédé dans de grandes souffrances.

Pourquoi tant de personnes qui professent croire en Dieu, qui L'appellent "le bon Dieu" n'acceptent-elles pas de Le croire, de se soumettre à Ses lois établies pour vivre heureux et en bonne santé? Ce paradoxe est sans doute dû au manque d'intérêt témoigné par les chrétiens à l'égard de la Parole de Dieu, ils en retiennent ce qui leur plaît sans se soucier du reste.

L'Eternel est pourtant très précis. Dans le vingt-sixième chapitre du livre du Lévitique ainsi que dans le vingt-huitième chapitre du livre du Deutéronome, Il déclare que des bénédictions ou des malédictions découlent de la mise en pratique de Ses lois: "Si tu obéis à la voix de l'Eternel, ton Dieu (...). Voici toutes les bénédictions qui se répandront sur toi et qui seront ton partage, lorsque tu obéiras à la voix de l'Eternel, ton Dieu (...). Mais si tu n'obéis pas à la voix de l'Eternel, ton Dieu, si tu n' observes pas et ne mets pas en pratique tous ses commandements et toutes ses lois que je te prescris aujourd'hui, voici toutes les malédictions qui viendront sur toi et qui seront ton partage (...). L'Eternel te frappera miraculeusement, toi et ta postérité, par des plaies grandes et de longue durée, par des maladies graves et opiniâtres (...). Et même, l'Eternel fera venir sur toi, jusqu'à ce que tu sois détruit, toutes sortes de maladies et de plaies qui ne sont pas mentionnées dans le livre de cette loi" (Deut. 28).

L'Eternel poursuit: "(...) j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité (...) car de cela dépendent ta vie et la prolongation de tes jours" (Deut. 30:19-20). Parce que ces avertissements se situent dans l'Ancien Testament, les gens en concluent trop vite qu'ils ne concernaient que l'ancien Israël et qu'ils ont perdu leur validité de nos jours. Mais ils oublient que la loi est éternelle (Ps. 119:160) et que celui qui se dit disciple du Christ doit vivre de toute parole qui sort de la bouche de Dieu (Matth. 4:4).

La confusion règne parmi les nombreuses communautés chrétiennes. La plupart d'entre elles sont convaincues que le Nouveau Testament annule les lois de la santé et que, par conséquent, on peut manger n'importe quoi. Pour arriver à une telle conclusion, elles se basent sur des passages bibliques tirés de leur contexte leur faisant dire ce qu'ils ne disent pas. Voyons ce qui arriva à l'apôtre Pierre, près de huit ans après la mort et la résurrection du Christ. Mais avant cela, nous devons nous rappeler que les Juifs de l'époque ne fréquentaient pas les

païens. Ceux qui n'observaient pas leurs règles étaient considérés comme des pécheurs, des gens de mauvaise vie se trouvant sous la malédiction divine, donc des maudits (Jean 7:49).

"Il y avait à Césarée un homme nommé Corneille, centenier dans la cohorte dite italienne. Cet homme était pieux et craignait Dieu, avec toute sa maison [cet homme était donc un soldat romain, incirconcis, de la race des gentils. Pour le Juif intransigeant, il n'était rien moins qu'un homme impur]. Vers la neuvième heure du jour, il vit clairement dans une vision un ange de Dieu qui entra chez lui, et qui lui dit: (...). Envoie maintenant des hommes à Joppé, et fais venir Simon, surnommé Pierre (...) Corneille appela deux de ses serviteurs, et un soldat pieux (...), il les envoya à Joppé. Le lendemain, comme ils étaient en route, et qu'ils approchaient de la ville, Pierre monta sur le toit, vers la sixième heure, pour prier. Il eut faim, et il voulut manger. Pendant qu'on lui préparait à manger, il tomba en extase. Il vit le ciel ouvert [il eut une vision], et un objet semblable à une grande nappe attachée par les quatre coins, qui descendait et s'abaissait vers la terre, et où se trouvaient tous les quadrupèdes et les reptiles de la terre et les oiseaux du ciel. Et une voix lui dit: Lève-toi, Pierre, tue et mange. Mais Pierre dit: Non, Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé de souillé ni d'impur." Nous pouvons constater que, huit ans après la mort du Christ, l'apôtre Pierre ne mange toujours pas ce qui est impur. "Et pour la seconde fois la voix se fit entendre à lui: Ce que Dieu a déclaré pur, ne le regarde pas comme souillé. Cela arriva jusqu'à trois fois; et aussitôt après, l'objet fut retiré dans le ciel (...). Et comme Pierre était à réfléchir sur la vision, l'Esprit lui dit: Voici, trois hommes te demandent; lève-toi, descends, et pars avec eux sans hésiter, car c'est moi qui les ai envoyés [l'esprit dont il est question dans ce passage est l'ange qui s'était présenté chez Corneille, les anges sont des esprits au service de Dieu, Hébr. 1:14] (...). Pierre donc les fit entrer, et les logea. Le lendemain matin, il se leva, et partit avec eux. Quelques-uns des frères de Joppé l'accompagnèrent (...). Corneille les attendait, et avait invité ses parents et ses amis intimes (...). Et conversant avec lui, il entra, et trouva beaucoup de personnes réunies. Vous savez, leur dit-il, qu'il est défendu à un Juif de se lier avec un étranger ou d'entrer chez lui [cette interdiction ne figure pas dans la loi divine, ce sont les pharisiens qui en étaient les auteurs]; mais Dieu m'a appris à ne regarder aucun homme comme souillé et impur" (Actes 10).

Pierre avait compris que Dieu ne lui avait pas demandé de manger la chair des animaux impurs; mais que, par cette vision de la nappe, Il voulait lui faire comprendre qu'il devait se rendre chez les étrangers sans plus se soucier de cette coutume juive que lui et les membres de l'Eglise observaient. Plus loin, dans ce même chapitre, Pierre déclare: "En vérité, je reconnais que Dieu ne fait point acception de personnes, mais qu'en toute nation celui qui le craint et qui pratique la justice lui est agréable" (versets 34 et 35). Mais ce récit ne se termine pas là: "Et lorsque Pierre fut monté à Jérusalem, les fidèles circoncis lui adressèrent des reproches, en disant: Tu es entré chez des incirconcis, et tu as mangé avec eux. Pierre se mit à leur exposer d'une manière suivie ce qui s'était passé (...). Après avoir entendu cela, ils se calmèrent, et ils glorifièrent Dieu, en disant: Dieu a donc accordé la repentance aussi aux païens, afin qu'ils aient la vie" (Actes 11:2-18).

En examinant convenablement les chapitres 10 et 11, nous ne lisons nulle part que Dieu invita Pierre à manger la chair des animaux impurs, mais plutôt qu'Il lui expliqua qu'il pouvait et devait se rendre chez les païens, chez tous ces gens que les Juifs considéraient, bien à tort, comme souillés et impurs.

Un autre passage, souvent tiré de son contexte, se situe dans les Evangiles de Matthieu et de Marc: "Les pharisiens et quelques scribes, venus de Jérusalem, s'assemblèrent auprès de

Jésus. Ils virent quelques-uns de ses disciples prendre leurs repas avec des mains impures, c'est-à-dire, non lavées. Or, les pharisiens et tous les Juifs ne mangent pas sans s'être lavé soigneusement les mains, conformément à la tradition des anciens (...). Et les pharisiens et les scribes lui demandèrent: Pourquoi tes disciples ne suivent-ils pas la tradition des anciens, mais prennent-ils leurs repas avec des mains impures? (...) Il leur dit: Vous aussi, êtes-vous donc sans intelligence? Ne comprenez-vous pas que rien de ce qui du dehors entre dans l'homme ne peut le souiller? Car cela n'entre pas dans son coeur, mais dans son ventre, puis s'en va dans les lieux secrets, qui purifient tous les aliments" (Marc 7:1-23).

A nouveau, le Christ ne purifie pas les viandes impures. Il ne s'adresse pas à des gens qui consomment de la chair d'animaux impurs, car la plupart des Juifs, même de nos jours, n'en mangent pas. Dans ce passage, il est question, d'aliments qui auraient pu être souillés par des impuretés, des saletés, et de la tradition juive selon laquelle on lavait les coupes, les cruches, les vases, destinés à recevoir la nourriture, et les mains, persuadés que cela éviterait d'être souillés spirituellement.

Un autre incident opposa les Juifs aux chrétiens lorsque Paul et Barnabas étaient à Antioche: "Quelques hommes, venus de Judée, enseignaient les frères, en disant: Si vous n'êtes pas circoncis selon le rite de Moïse, vous ne pouvez être sauvés. Paul et Barnabas eurent avec eux un débat et une vive discussion; et les frères décidèrent que Paul et Barnabas, et quelques-uns des leurs, monteraient à Jérusalem vers les apôtres et les anciens, pour traiter cette question (...). Arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'Eglise, les apôtres et les anciens, et ils racontèrent tout ce que Dieu avait fait avec eux. Alors quelques-uns du parti des pharisiens, qui avaient cru, se levèrent, en disant qu'il fallait circoncire les païens et exiger l'observation de la loi de Moïse."

Après un long débat, l'apôtre Jacques trancha et déclara: "(...) je suis d'avis qu'on ne crée pas des difficultés à ceux des païens qui se convertissent à Dieu, mais qu'on leur écrive de s'abstenir des souillures des idoles, de l'impudicité, des animaux étouffés et du sang" (Actes 15:1-29).

S'agit-il d'une nouvelle règle de vie chrétienne? Est-ce là tout ce qu'il faut observer pour être sauvé? Cette déclaration de l'apôtre Jacques nous dispense-t-elle d'observer la loi concernant les viandes pures et impures? Bien des gens le pensent à tort; car, si c'était le cas, alors ce passage des Ecritures dispenserait le chrétien de se repentir. Si les seules choses encore valables sont les quatre points que nous venons de lire, nous pouvons nous passer du reste de la Bible.

Mais ce n'était pas l'intention de Pierre et de Jacques. Si les païens ne devaient pas se faire circoncire, ils ne devaient pas non plus retourner à leurs anciennes coutumes idolâtres de l'époque, à ce qu'ils pratiquaient avant leur conversion.

L'apôtre Paul a écrit à Timothée: "Car tout ce que Dieu a créé est bon, et rien ne doit être rejeté, pourvu qu'on le prenne avec actions de grâces, parce que tout est sanctifié par la parole de Dieu et par la prière" (I Tim. 4:4).

Lisez bien ce que Paul déclare ici: "Tout ce que Dieu a créé", mais créé pour être consommé avec actions de grâces, parce que personne ne peut demander à Dieu de sanctifier ce qu'Il interdit de manger, ce qu'Il qualifie d'abominable et qui, par conséquent, n'est pas destiné à la nourriture de l'homme. Rendriez-vous grâces et demanderiez-vous à Dieu de bénir un plat de

champignons vénéneux? La réponse est non bien entendu! Si vous lisez le contexte de ce passage des Ecritures, vous verrez que l'apôtre Paul annonçait que certaines personnes allaient se tourner vers des doctrines de démons et s'abstenir d'aliments, dont la liste se situe au onzième chapitre du livre du Lévitique. C'est ce que font les végétaliens.

Il arrive que ceux qui limitent leur alimentation à tout ce qui provient du règne végétal s'en expliquent en citant la décision de Daniel. La voici: "Daniel résolu de ne pas se souiller par les mets du roi et par le vin dont le roi buvait et il pria le chef des eunuques de ne pas l'obliger à se souiller" (Dan. 1:8). Daniel ne voulait pas se souiller par du sang et des viandes impures, comme l'Eternel le recommande: "Ne rendez point vos personnes abominables par tous ces reptiles qui rampent; ne vous rendez point impurs par eux, ne vous souillez point par eux" (Lév. 11:43). C'était une coutume païenne de donner un caractère religieux à leurs repas, en offrant une partie des viandes et du vin à leurs dieux. Plus tard, après avoir gagné la confiance du roi, Daniel mangea des viandes et il but du vin comme il le déclare: "En ce temps-là, moi, Daniel, je fus trois semaines dans le deuil. Je ne mangeai aucun mets délicat, il n'entra ni viande ni vin dans ma bouche, et je ne m'oignis point jusqu'à ce que les trois semaines fussent accomplies" (Dan. 10:2-3).

Pour terminer, lisons ce que l'apôtre Pierre écrit: "Comme des enfants obéissants, ne vous conformez pas aux convoitises que vous aviez autrefois, quand vous étiez dans l'ignorance. Mais, puisque celui qui vous a appelés est saint, vous aussi soyez saints dans toute votre conduite, selon qu'il est écrit: Vous serez saints, car je suis saint" (I Pi. 1:14-16). Le passage des Ecritures que Pierre cite dans son épître est tiré du livre du Lévitique où Dieu recommande: "Car je suis l'Eternel, votre Dieu; vous vous sanctifierez, et vous serez saints, car je suis saint; et vous ne vous rendrez point impurs par tous ces reptiles qui rampent sur la terre (...). Telle est la loi touchant les animaux, les oiseaux, tous les êtres vivants qui se meuvent dans les eaux, et tous les êtres qui rampent sur la terre, afin que vous distinguiez ce qui est impur et ce qui est pur, l'animal qui se mange et l'animal qui ne se mange pas" (Lév. 11:44-47).

Cette exhortation à être "saints" est toujours valable ainsi que celle relative aux viandes impures.

✉ **Le Siècle à Venir asbl**  
Allée du Grand Chéniât, 30  
B6280 – Loverval  
Belgium

☎ (32) 071-221.308

📠 (32) 071-221.389

💻 [le.siecle.a.venir@brutele.be](mailto:le.siecle.a.venir@brutele.be)